

## Test d'évaluation de français – TEF

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Langue française, communication générale et professionnelle**

Le Test d'évaluation de français (TEF) mesure le niveau de connaissance et de compétences en langue française.

Il se décline en 5 variantes, selon l'objectif des candidats :

TEF : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-et-etef/>

TEF Canada : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-canada/>

TEF pour l'accès au Québec (TEFAQ) : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tefaq-et-e-tefaq/>

TEF pour la naturalisation : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-epreuves-orales-naturalisation/>

TEF pour les études en France : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-pour-les-etudes-en-france/>

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **413**, **320**, **136**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15217**

Date de création de la certification : **01/01/1998**

Mots clés : **niveau**, **test**, **FRANCAIS**, **Evaluation**

### Identification

Identifiant : **319**

Version du : **22/06/2015**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Ministère de la santé](#)
- [Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec](#)
- [Gouvernement fédéral canadien](#)
- [Ministère de l'intérieur](#)
- [Ministère français de l'Éducation nationale \(Arrêté ministériel du 26 avril 2012\)](#)

Non formalisé :

- [Ministère de la santé](#)
- [Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec](#)
- [Gouvernement fédéral canadien](#)
- [Ministère de l'intérieur](#)
- [Ministère français de l'Éducation nationale \(Arrêté ministériel du 26 avril 2012\)](#)

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le Test d'évaluation de français est un test de français général qui a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en langue française.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

*Descriptif général des compétences constituant la certification*

Le Test d'Évaluation de Français évalue les compétences suivantes :

Compréhension écrite (CE) 60 min - 50 questions - 300 points

Compréhension orale (CO) 40 min - 60 questions - 360 points

Lexique et structure (LS) 30 min - 40 questions - 240 points

Expression écrite (EE) 60 min - 2 sujets à traiter - 450 points

Expression orale (EO) 15 min - 2 sujets à traiter - 450 points

## Public visé par la certification

- Entreprises ou institutions souhaitant s'assurer du niveau de français de leurs collaborateurs ou futurs collaborateurs dans le cadre de procédures de recrutement, de mobilité ou de promotion.
- Candidats ayant besoin d'une validation académique de leur niveau de français ou d'une preuve de leur niveau de compétence en français dans le cadre d'une mobilité de type « Etudes en France », émigration vers le Canada ou évaluation à des fins personnelles
- Ecoles ou Universités qui souhaitent un outil d'évaluation fiable, pour de la sélection sur des critères linguistiques, du positionnement ou de la validation a posteriori de cursus de formation au français.
- Organismes gouvernementaux, décisionnaires, pour l'accès des étudiants étrangers aux Universités ou grandes Ecoles Françaises, pour les requérants à l'immigration dans un pays francophone

### Modalités générales

Le Test d'évaluation de français est un test de français général qui a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en langue française. Le TEF fournit au candidat une « photographie linguistique » de son niveau en français en le situant sur une échelle de 7 niveaux indexée sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe) et sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)

### Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Les individus obtiennent une validation officielle et internationale de leur niveau de français, dans le cadre :

d'un projet d'études supérieures (France),  
d'un projet d'émigration vers un pays francophone (Canada, Québec),  
d'un projet d'accès à la citoyenneté (Canada, France),  
d'un projet professionnel,  
ou à des fins personnelles.

### *Pour l'entité utilisatrice*

Les entités utilisatrices obtiennent la garantie que leurs collaborateurs et/ou futurs collaborateurs ont le niveau de français requis dans le cadre de procédures de recrutement, de mobilité ou de promotion.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Aucun pré-requis

### *Compétences évaluées*

#### **Compréhension écrite - QCM 1 heure - 50 questions - 300 points**

L'épreuve de compréhension écrite rassemble 4 sections, comprenant 50 questions (questions 1 à 50) :

SECTION A : 10 questions - Définir le contexte d'un document (où ? qui ? à qui ? quand ? dans quel but ?).

SECTION B : 25 questions - Comprendre un document en détail, comprendre des informations-clés.

SECTION C : 10 questions - Comprendre l'organisation et la logique d'un texte.

SECTION D : 5 questions - Comprendre le sens général d'une phrase.

Type de textes : Articles de presse, notes, graphiques, petites annonces, courrier des lecteurs, Textes à trous, Textes dans le désordre, Phrases à reformuler

#### **Compréhension orale - QCM 40 minutes - 60 questions - 360 points**

L'épreuve de compréhension orale rassemble 4 sections comprenant 60 questions (questions 51 à 110).

SECTION A : 8 questions - Associer des illustrations à des messages oraux.

SECTION B : 26 questions - Comprendre des messages courts : sens général et contexte

### Centre(s) de passage/certification

- <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/trouver-un-des-centres-agrees-tef/>

SECTION C : 16 questions - Comprendre en détail des messages longs, déterminer des intentions et des opinions.

SECTION D : 10 questions - Reconnaître et différencier des sons.

Type de documents : Dialogues, récits, descriptions, messages téléphoniques, annonces publiques, extraits d'émissions de radio, interviews...

Phrases courtes

## **Lexique et structure - QCM 30 minutes - 40 questions - 240 points**

L'épreuve de lexique et structure rassemble 4 sections, comprenant 40 questions (questions 111 à 150)

SECTION A : 10 questions - Tester vos connaissances lexicales dans des phrases isolées.

SECTION B : 5 questions - Comprendre le sens d'un mot dans un texte.

SECTION C : 20 questions - Tester vos connaissances des structures grammaticales françaises.

SECTION D : 5 questions - Repérer des erreurs grammaticales.

Type de supports : Phrases à trous - Texte court contenant des mots à substituer - Texte contenant des erreurs à repérer

## **Expression écrite - 1 heure - épreuve ouverte**

L'épreuve d'expression écrite rassemble 2 sections (2 exercices) :

SECTION A : Le candidat doit raconter une histoire en utilisant les temps du passé.

SECTION B : Le candidat doit exprimer son point de vue et argumenter pour le défendre.

Type de documents : Débuts d'articles de presse, Exposés de questions de la vie courante

## **Expression orale - 15 mn - épreuve ouverte**

L'épreuve d'expression orale rassemble 2 sections (3 exercices) :

SECTION A : Durée de l'entretien : 5 minutes - Jeu de rôle - situation formelle

Objectifs : Obtenir des renseignements, recueillir des informations.

Déroulement : Découverte du sujet par le candidat, le candidat a une minute pour prendre connaissance du sujet, interaction entre le candidat et le jury pendant 5 minutes

SECTION B : Durée de l'entretien : 10 minutes - Jeu de rôle - situation amicale

Objectifs : Présenter le contenu d'un document en utilisant ses propres mots, Convaincre, exposer votre point de vue et argumenter sur le sujet évoqué.

Déroulement : Découverte du sujet par le candidat, le candidat a une minute pour prendre connaissance du sujet, interaction entre le candidat et le jury pendant 10 minutes

Format des documents-supports : documents de la vie quotidienne (annonces, publicités, tableaux, sondages, etc.)

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

**Niveaux TEF / Niveaux Conseil de l'Europe correspondants (CECRL)**

6 / C2

5 / C1

4 / B2

3 / B1

2 / A2

0+ et 1 / A1

La validité est Temporaire

2 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Les résultats des candidats au TEF sont édités sur une attestation officielle de résultats, communiquée par le Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. L'attestation de résultats au TEF est éditée sur un papier sécurisé. Elle comporte, au

## Plus d'informations

### *Statistiques*

de 30 000 à 40 000 candidats par an

### *Autres sources d'information*

Toutes les informations sont disponibles sur : [www.centredelanguefrancaise.paris](http://www.centredelanguefrancaise.paris)